

ÉDITORIAL

Santé mentale et justice : un mélange inquiétant

Le reportage *Zone grise*, portant sur la saga de monsieur Claudio Castagnetta présenté à l'émission *Enquête*, a démontré une fois de plus ce que le GDDQ dénonce depuis maintes années : l'insuffisance de formation chez les agents de la paix et le manque de personnel qualifié dans nos établissements de détention.

Depuis quelques années, on remarque une hausse du nombre de personnes atteintes de santé mentale dans nos prisons. Comment se fait-il que rien, ou si peu, ne soit fait pour assurer le traitement adéquat de ces personnes? La réaction du ministère dans le reportage ne laisse guère présager une amélioration du sort des personnes ayant des problèmes de santé mentale dans le réseau judiciaire et correctionnel.

Le reportage de Sylvie Fournier a démontré qu'une intervention appropriée peut empêcher les dérapages comme nous avons été malheureusement témoin ici à Québec avec Claudio Castagnetta. Ce type d'intervention nécessite temps, patience et, surtout, une certaine expertise. Malheureusement, peu d'agents de la paix sont formés pour ce type d'intervention.

On peut aussi déplorer l'attitude « bornée » de certains policiers qui, selon un agent de la SPVM formé en santé mentale, disent ne pas être des « travailleurs sociaux ». Certes, ceux-ci ne remplaceront pas ces gens spécialisés, mais il faut admettre que leur travail ne se limite pas à la répression. Tel qu'inscrit dans la description du rôle du policier que l'on retrouve sur le site du collègue Ahunstic, son travail consiste aussi à « prêter assistance aux citoyens, les référer à des organismes communautaires, protéger la vie et la propriété des gens ».

De son côté, le syndicat des agents de la paix en service correc-

Alors que le MSP reconnaît lui-même que les cas de santé mentale « exigent des compétences que le réseau correctionnel n'a pas » et « qu'il ne faut pas que ces personnes se retrouvent dans le réseau », rien ne semble fait pour empêcher la judiciarisation de ces personnes.

tionnel se défend en dénonçant le manque de formation offerte et le débordement de tâche causé par le trop grand nombre de cas problématiques de ce genre en détention. Sur ce point, le GDDQ est tout à fait en accord. Nous avons toujours dénoncé le manque de personnel et de formation en matière de santé mentale au sein des établissements.

La réaction du ministère de la Sécurité n'a rien de rassurant. Incapable de chiffrer le nombre d'heures de formation actuellement offerte en matière de santé mentale, on promet une « capsule de deux heures trente » qui serait donnée en cours d'année « à une majeure partie » des employés. C'est donc dire qu'il y a bien peu de temps actuellement accordé... et on peut douter de l'efficacité d'une capsule de deux heures trente !

Le gouvernement doit mettre beaucoup plus d'effort que ce qui est fait actuellement : une seule journée de formation chez les policiers, c'est loin d'être assez. La situation est encore plus déplorable du côté des agents correctionnels : ceux-ci ne sont que jumelés une dizaine de jours à un autre agents. Comme l'affirme le président du syndicat, la formation se fait pour ainsi dire « sur le tas ».

Alors que le MSP reconnaît lui-même que les cas de santé mentale « exigent des compétences que le réseau correctionnel n'a pas » et « qu'il ne faut pas que ces personnes se retrouvent dans le réseau », rien ne semble fait pour empêcher la judiciarisation de ces personnes.

Le volet psychologique doit prendre une plus grande place dans la formation de base des policiers et agents correctionnels et devrait être offert dans tous les programmes de techniques policières. C'est une nécessité.

En cette période des fêtes, permettez nous de transmettre nos meilleurs vœux à vous et vos proches..

C'est l'occasion également de vous dire « merci » de votre soutien à la cause que nous défendons. Sans votre appui, nous ne pourrions accomplir toutes ces actions. Nos pensées se tournent également vers toutes ces familles qui ne pourront être réunies à l'occasion des fêtes pour une raison que vous connaissez...

Paix, bonheur, prospérité et solidarité pour la nouvelle année.

L'équipe du GDDQ.